



COMMUNIQUE

27 juin 2014 : Marisol Touraine officialise sa rupture avec les Travailleurs Sociaux !

Près de 300 Travailleurs Sociaux en grève, avec la CGT et la FSU des Collectivités Territoriales, de la CAF, du secteur associatif conventionnel, se sont invités à ce qui devait être la dernière étape des Assises Interrégionales du Travail Social, pour exiger des réponses urgentes à leurs légitimes revendications.

Des Bouches du Rhône, du Var, des Alpes Maritimes, du Vaucluse, du Gard, les Travailleurs Sociaux avec des Camarades du Comité Départemental CGT des Privés d'Emplois et Précaires, du Conseil Général, de l'AP-HM, des Unions Locales CGT 13, ont exigé un rendez-vous avec la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé.

Compte tenu des attaques dont font l'objet les politiques d'action sociale, la protection de l'enfance, le travail social, par les politiques successives de restrictions budgétaires dont le Pacte dit de Responsabilité en constitue le paroxysme : 50 milliards d'économies supplémentaires exigées par ce gouvernement, dont Marisol Touraine en est une porte-parole zélée, au détriment de la prise en compte de la nécessaire réponse aux besoins, réponse aux besoins qui risque d'être encore plus réduite par la réforme territoriale,

Compte tenu des attaques contre les métiers du Travail Social (Assistant Social, Educateur Spécialisé, Conseiller en Economie Sociale et Familiale, Educateur Jeunes Enfants) par le projet gouvernemental d'en finir avec les spécificités au profit d'un Travailleur Social « intervenant social polyvalent », simple exécutant dégagé de toute référence au Code de Déontologie et/ou à la Charte Déontologique d'Intervention Sociale.

Cela est inacceptable !

.../...

Les revendications des professionnels, avec la CGT et la FSU, sont légitimes et doivent être prises en compte :

- ***Des financements des politiques sociales permettant la réponse aux besoins des populations ;***
- ***La garantie d'un travail social, promoteur de droit et de lien social ;***
- ***La reconnaissance des diplômes d'Etat au Niveau bac +3 et sa retranscription en termes de reclassements salariaux aussi bien dans la fonction publique que dans les organismes de sécurité sociale et dans le secteur associatif conventionnel ;***
- ***Débloquer des budgets garantissant aux étudiants en travail social des gratifications des stages ;***
- ***Enfin exiger une approche globale et non fractionnée du travail social.***

Force est de constater, une nouvelle fois, comme notamment le 26 juin 2014 à l'Agence Régionale de Santé, notre demande de rencontre avec la Ministre n'a pu se réaliser, préférant nous renvoyer vers sa Secrétaire d'Etat Ségolène NEUVILLE, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion et de son Directeur de Cabinet.

Trop, c'est trop !

A chaque demande de rencontre faite sur la situation critique de l'Hôpital Public, des Centres de Santé Mutualistes, des Etablissements Sanitaires et Sociaux et aujourd'hui, du Travail Social et de l'Action Sociale, cette Ministre refuse toute rencontre directe.

Ce mépris affiché envers le monde du travail doit cesser.

Aujourd'hui, les organisateurs de ces Assises interrégionales ont pris la décision de les annuler. La responsabilité de cette annulation incombe totalement à la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé.

Les Travailleurs Sociaux en lutte, avec la CGT et la FSU, ont décidé de poursuivre la mobilisation pour faire aboutir leurs légitimes revendications. Ils ont décidé d'agir dans le cadre d'actions convergentes avec les salariés du privé, du public, les retraités, les privés d'emplois car, face aux attaques globales dans l'Industrie, les Services Publics, la Protection Sociale, il ne peut y avoir qu'une riposte globale !

*Anne Marie MEYNARD
Secrétaire de l'UD CGT 13*